



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102062</b>	De <b>M. Guénaël Huet</b> ( Les Républicains - Manche )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > élections et référendums	<b>Tête d'analyse</b> > sécurité	<b>Analyse</b> > risques de piratage. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>24/01/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Guénaël Huet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les piratages informatiques à l'occasion de la tenue d'élections sur notre territoire. En novembre 2016, la presse internationale a révélé que divers groupes de hackers avaient piraté les e-mails des grands pontes du Parti démocrate américain, entraînant une multiplication de révélations sur sa candidate, Hillary Clinton, et son entourage. Ces révélations ont profondément affecté la campagne de la candidate avec le résultat que l'on connaît. Depuis, les plus hautes sphères de l'État américain ciblent un pays en particulier, comme responsable de ces piratages, pour avoir influencé le processus électoral sur leur territoire. En France, de telles actions pourraient également entacher l'élection présidentielle en mai 2017. Aussi, il lui demande quelles actions ont été prévues pour limiter les risques de piratage informatique pouvant avoir des conséquences sur l'élection présidentielle française.